



# Lettre du Recteur

Décembre 2014 / n° 1

## ☐ Sommaire

**Edito** 1

**S'orienter...  
une approche métier** 2

Education à l'orientation  
Rentrée 2014 : expérimentation  
du PIODMEP

Club école entreprise

Nouveauté ! Le statut étudiant  
entrepreneur

Rencontre avec la CGPME

**Ecoles et entreprises :  
les liens se tissent** 3

La formation continue

Apprentissage

Du niveau 5 au niveau 1 :  
les filières régionales

Apprentissage et enseignement  
supérieur

**Les professionnels  
s'invitent dans  
les établissements** 4

Campus des métiers et  
des qualifications

Plateformes technologiques

Mini entreprises

## Priorité à l'insertion professionnelle

**La première priorité de l'Ecole est d'être toujours plus juste, de réduire les inégalités et d'offrir à tous les élèves les clés de leur future insertion professionnelle et sociale.**

Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire académique, c'est anticiper les nouveaux métiers et adapter la carte des formations, c'est imaginer des parcours dans une perspective métier, c'est proposer des formations tout au long de la vie adaptées aux besoins des acteurs économiques. Mais c'est aussi accompagner chaque élève vers sa plus haute excellence personnelle et élever les niveaux de qualification, car nous le savons tous, le diplôme reste la meilleure arme anti-chômage.

En somme, dans un monde en pleine mutation, relever les défis d'un territoire, c'est renforcer les synergies entre l'Ecole et le monde socio-économique.

Oui, nous nous devons de mieux mobiliser les énergies et les compétences dans nos champs de responsabilité avec une ambition commune de mieux anticiper l'avenir de la jeunesse. Les jeunes ont besoin de l'école et des entreprises conjointement pour acquérir les valeurs, les connaissances et les compétences utiles à leur projet personnel et professionnel. L'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture robuste est indispensable à l'accès au monde du travail et ses nouvelles exigences d'adaptabilité et de mobilité professionnelle.

L'Ecole et l'Entreprise ont donc vocation à travailler ensemble pour construire cette interface d'actions et de responsabilités au service de la société toute entière.

En développant des dispositifs innovants de découverte du monde de l'entreprise, en aidant à la fluidité des parcours, en créant des espaces de rencontres entre professionnels et équipes pédagogiques, mais aussi entre entreprises et élèves ou étudiants, l'académie réaffirme sa volonté de travailler toujours mieux avec ses partenaires économiques et institutionnels.

**Armande Le Pellec Muller**

Recteur de l'académie de Montpellier  
Chancelier des universités

## Dossier : **S'orienter... une approche métier**

### ➔ **Education à l'orientation**

Faire de l'orientation un véritable objet d'éducation est une approche qui peut encore paraître surprenante.

Mais cela est devenu une nécessité à plusieurs niveaux. Une nécessité démocratique tout d'abord, car l'ambition de l'académie de Montpellier est de permettre à chaque élève de prendre conscience de ses capacités et de les développer de façon à s'affranchir des déterminismes qui pourraient le limiter. C'est une nécessité éducative également de permettre aux élèves de prendre conscience des milieux professionnels qui les entourent, d'en comprendre les changements, et leurs exigences. C'est une nécessité enfin de former le futur citoyen pour qu'il comprenne le rôle qu'il pourra jouer dans une société du travail à évolution rapide et aux enjeux multiples : économiques, sociaux, environnementaux.

Enfin, il est primordial de proposer aux élèves des situations pédagogiques qui développent leur esprit d'entreprendre, que ce soit pour apprendre à conduire leurs propres projets ou pour se projeter dans des rôles professionnels et ainsi prendre conscience de leurs goûts et de leurs intérêts. L'orientation, on le voit bien, est donc appelée à devenir une « **éduca(c)tion** ».

### **Rentrée 2014 : expérimentation du PIIODMEP**

Le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel permettra à chaque élève d'accéder à une meilleure information pour choisir une orientation et construire un projet personnel et professionnel.

L'objectif est de faire de l'orientation, que ce soit vers une filière générale, technologique, professionnelle ou vers l'apprentissage, **un choix réfléchi et positif**. Outre l'ouverture sur les métiers, l'information délivrée en matière d'orientation s'attachera tout particulièrement à lutter contre les représentations préconçues et sexuées des métiers.

Ce parcours sera constitué d'activités concrètes de découverte des métiers, par exemple à travers l'interview de professionnels, la constitution de dossiers documentaires ou de photos reportages : il s'agit de mettre en mouvement les élèves dans ce domaine car c'est de leur propre action que procède d'abord leur information. Il est important ensuite de leur apprendre à structurer leurs informations et c'est tout le sens de la mise en place d'une plateforme dédiée à ce travail au sein de l'espace numérique de travail académique, plateforme dénommée « Folios ».

### ➔ **Club école entreprise**

Ce club, créé en juillet 2014 à l'initiative du recteur, regroupe des responsables d'entreprises, d'organisations professionnelles, de chambres consulaires et d'associations, des présidents d'universités, directeurs de grandes écoles et chefs d'établissement. Il offre un lieu de réflexion au développement d'une politique commune dans le domaine de la relation Ecole/Entreprise, un espace de mobilisation, une vitrine permettant de présenter les réalisations visant une bonne insertion professionnelle des jeunes.

Trois commissions ont été créées, qui sont les premières missions concrètes du Club :

- **Commission n°1** : les Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE) : Comment les constituer et les faire vivre ?
- **Commission n°2** : un parcours de l'entrepreneuriat pour les jeunes.
- **Commission n°3** : L'accès aux métiers : quelles clés pour lutter contre l'auto-censure ? Travail autour des stéréotypes et de la menace qu'ils font peser sur l'orientation.

Contactez le club : [club-ecole-entreprise@ac-montpellier.fr](mailto:club-ecole-entreprise@ac-montpellier.fr)



### **Nouveauté ! Le statut étudiant entrepreneur**

Ce statut s'adresse à tous les étudiants ou jeunes diplômés de moins de 28 ans, porteur d'un projet de création d'entreprise. Il est en place depuis la rentrée universitaire 2014, doit permettre aux étudiants de voir la création d'entreprise comme une opportunité quels que soient leur formation, leur niveau d'étude, leur origine sociale, culturelle, territoriale.

### **Rencontre avec la CGPME**

Le 14 octobre, Armande Le Pellec Muller, recteur de l'académie de Montpellier, chancelier des universités, a rencontré soixante chefs d'entreprises adhérents à la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises de l'Hérault. Au cœur du débat : **les enjeux de demain des partenariats enseignement/recherche et entreprises**.

Une soirée riche d'échanges et de réflexions autour du renforcement des liens entre les acteurs économiques de la région...encore et toujours, dans une volonté commune de mieux se connaître dans le but ultime de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

## Dossier : **Ecoles et entreprises : les liens se tissent**

### ➔ **La formation continue**

Pour les Greta (groupements d'établissements), premier réseau de formation continue en France, qui fête cette année ses 40 ans, la préoccupation d'être au plus près des entreprises est quotidienne. Et les preuves en sont nombreuses dans l'académie : avec plus de 350 salariés sur ressources propres et une croissance continue depuis 20 ans, ils mènent des partenariats permanents avec les branches ou les organismes qui gèrent la formation des artisans, des PME et TPE, particulièrement nombreux en Languedoc Roussillon. Quelques exemples récents :

- la création, avec les établissements thermaux, d'un titre d'agent thermal ;
- avec Veolia, formation des agents des déchetteries et du ramassage des poubelles et création d'un titre spécifique
- formation en Lozère d'ouvriers travaillant en grande hauteur, appelés cordistes. La réputation de cette formation a dépassé les frontières régionales et même nationales, les stagiaires ayant travaillé sur les tours de l'Émirat de Dubaï.

Ainsi les Greta de l'académie de Montpellier ont permis à **31 432 stagiaires de réaliser 3 159 919 heures de formations professionnelles, pour un chiffre d'affaire total de 25 390 200 €.**



WWW.APPRENTISSAGE.GOUV.FR

### ➔ **Apprentissage**

En 2013, 16 139 jeunes ont suivi un parcours en apprentissage dans la région Languedoc-Roussillon, dont 1 144 en établissements scolaires. **80 % des apprentis qui sont allés au bout de leur formation signent un contrat de travail à l'issue de leur apprentissage**, et la plupart d'entre eux en CDI. Ce taux est bien plus élevé que pour les jeunes ayant suivi une formation sous statut scolaire.

L'apprentissage est une expérience qualifiante ou diplômante enrichissante et une voie d'excellence, tant pour les enseignements que pour les acquis professionnels. Ses intérêts pour l'apprenti sont nombreux : il permet de concilier apprentissages théoriques et techniques, d'obtenir les mêmes qualifications ou diplômes, d'être rémunéré pendant ses études et d'être dispensé des frais de scolarité (pris en charge par l'entreprise).

Aux côtés du Conseil régional, chef de file de la formation professionnelle, et des chambres consulaires, l'académie de Montpellier souhaite s'engager plus dans le développement de cette voie de formation dans les établissements scolaires, et contribuer ainsi à l'augmentation du nombre d'apprentis du niveau 5 au niveau 1 de qualification.

### **Du niveau 5 au niveau 1 : les filières en Languedoc-Roussillon**

Les formations en apprentissage couvrent un large éventail du CAP au Bac +5 et permettent d'obtenir des diplômes variés et certains titres professionnels. .

Les domaines professionnels ouverts à l'apprentissage en Languedoc-Roussillon :

- agriculture et viticulture, environnement, agro-alimentaire, pêche, conchyliculture
- services de l'automobile, bâtiment et travaux publics, industrie, aéronautique, informatique, transport
- artisanat, communication, cinéma, spectacle, environnement, hôtellerie et restauration, tourisme, santé, social
- assurance, banque, immobilier, comptabilité, commerce et distribution, secrétariat
- hygiène et propreté, sport et animation, prévention.

### **Apprentissage et enseignement supérieur**

C'est aux niveaux supérieurs de qualification que l'apprentissage se développe désormais : sur environ 400 diplômes différents proposés par l'apprentissage dans notre région, près de la moitié concernent l'enseignement supérieur. A l'horizon 2020, au plan national, le développement souhaité de l'apprentissage devrait conduire un étudiant sur six à emprunter cette voie de qualification. Ainsi le développement de l'apprentissage dans le supérieur ne peut plus être considéré comme un phénomène ponctuel mais s'inscrit véritablement dans un mouvement qui s'affirme année après année.

Les établissements de l'enseignement supérieur de l'académie de Montpellier se sont donc engagés pour faire émerger un pôle de l'apprentissage du supérieur au niveau régional.

Objectif ? Positionner l'offre de formation sur des domaines prioritaires : énergies, eau, chimie verte, biomolécules, logiciels et systèmes embarqués, robotique, etc.

Ce CFA du supérieur verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et proposera des formations de niveau 3 à 1, grâce à un regroupement des universités de Montpellier 1, 2,3, Nîmes et Perpignan, de l'école nationale supérieure de chimie et de Montpellier Sup Agro.

## Dossier :

# Les professionnels s'invitent dans les établissements

### ➔ Campus des métiers et des qualifications

La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 fixe l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes.

La création des Campus des métiers et des qualifications s'inscrit dans cette perspective.

Ces Campus regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, il associe, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des pôles de compétitivité.

#### Dans l'académie...

Depuis septembre 2013 le Lycée Dhuoda de Nîmes a été labellisé Campus des métiers et des qualifications, de l'habitat, des énergies renouvelables et de l'écoconstruction.

Le Lycée Georges Frêche de Montpellier est candidat au label de Campus des métiers et des qualifications dans la filière de la gastronomie, de l'hôtellerie et du tourisme haut de gamme.

### ➔ Plateformes technologiques

Le concept de plateforme technologique (PFT) a été élaboré par le ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin de promouvoir et institutionnaliser la mission de soutien à l'innovation, et au transfert technologique des établissements de formation.

L'aspect novateur et original de la démarche se situe au niveau des trois principes fondateurs de la mise en place des PFT :

- l'optimisation des moyens et des compétences dont disposent les établissements publics d'enseignement, par leur mutualisation au service des PME-PMI,
- le développement d'un travail en réseau des structures œuvrant au service du transfert technologique,
- la création d'un espace servant à l'enseignement et aux prestations technologiques..

Dans l'académie, elles sont au nombre de 3 : à Béziers, Perpignan et Nîmes. Cette dernière, labellisée "3D innov", est un plateau technique au service des entreprises souhaitant disposer d'équipements de pointe pour leurs besoins ponctuels en prototypage rapide par impression 3D, numérisation 3D par scanner laser, fabrication par stratoconstruction, usinage de prototype avec centre numérique 5 axes ou encore mesures thermiques avec caméra infra-rouge !

### ➔ Mini entreprises

La minientreprise est un programme pédagogique qui permet à des collégiens, des lycéens ou des étudiants de vivre la création et le développement de l'activité d'une entreprise, les élèves étant accompagnés tout au long de leur projet par leurs enseignants et par un parrain issu du monde de l'entreprise. Chaque année, grâce au réseau de partenaires de l'association Entreprendre pour apprendre, des bénévoles professionnels apportent leurs conseils avisés aux mini entrepreneurs en herbe.

Ce programme, qui se déroule sur une dizaine de mois a vocation à faire découvrir aux jeunes les compétences, savoir être et savoir-faire nécessaires dans la vie active en étant pleinement acteurs.

Dans l'académie de Montpellier, le programme phare « la mini entreprise-EPA » connaît un succès unanime : près de 500 élèves ont été impliqués en 2013/2014 et pour l'année scolaire 2014-2015 c'est près de 700 élèves qui sont concernés, avec une quarantaine de mini entreprises qui sont en train voir le jour.

Pour en savoir plus :  
[www.entreprendre-pour-apprendre.fr](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr)

### ➔ Un ensemble d'évènements tout au long de l'année

Les partenariats noués par l'académie de Montpellier avec le monde économique se concrétisent tout au long de l'année. Les actions et interventions auprès des élèves, sont nombreuses, variées :

- semaine école-entreprise,
- semaine de l'industrie,
- journées de l'énergie,
- journée de l'aéronautique
- conventions de partenariats,
- forums, concours et salons,
- délégué école-entreprise dans chaque établissement scolaire
- ...



Directeur de publication :

**Armande Le Pellec Muller,**  
Recteur de l'académie de Montpellier,  
Chancelier des universités

Rédaction : **Service Communication,**

Conception et mise en page : **Service infographie-PAO**

Impression : **SRD Rectorat de Montpellier**

Date de publication : **Novembre 2014**

**Rectorat de l'académie de Montpellier**

31, rue de l'Université - CS 39004

34064 Montpellier cedex 2

Tel : 04 67 91 47 00

<http://www.ac-montpellier.fr/>